

PRESCRIPTION DU PU : Le 17 juillet 2014

DEBAT SUR LE PADD : Le 16 juin 2015

ARRÊT DU PLU : Le 18 novembre 2016

ENQUETE PUBLIQUE : Du 19 juin 2017 au 18 juillet 2017

APPROBATION DU PLU : Le 13 décembre 2017

6.5.a

Bureau d'études UrbaDoc
Chef de projet : Etienne BADIANE
56, Avenue des Minimes
31200 TOULOUSE
05 34 42 02 91
contact@be-urba.doc.fr

- Légende
- ★ Bâtiment susceptible de changer de destination en application de l'article L.151.11 du code de l'urbanisme
 - ★ Petit patrimoine bâti protégé au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme
 - ★ Patrimoine végétal protégé au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme
 - Haies à protéger au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme
 - NATURA 2000 : La Garonne
 - ZNIEFF de type 1 : Frayères à esturgeons de la Garonne
 - Voisinage d'infrastructure de transport terrestre
 - Périmètre de sites archéologiques
 - Voie soumise à l'amendement Dupont en application de l'article L.111.6 à L.111.8 du code de l'urbanisme
 - Emprise relative au projet de lignes nouvelles Bordeaux-Toulouse et Bordeaux-Dax et ses aménagements connexes
 - Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)

